Le renouveau de l'AVIVO

Autor(en): **G.N.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-827830

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le renouveau de l'AVIVO

Marc Vuilleumier a succédé à Paul Loup à la présidence de l'AVIVO. Il était déjà président de la section lausannoise et vice-président de la section vaudoise. Conseiller communal lausannois et député au Grand Conseil, Marc Vuilleumier a toujours été le porte-parole des retraités. Il désire donner une dimension nouvelle à cette association forte de 5500 membres.

Le nouveau président connaît bien son sujet. Depuis de nombreuses années, il a pris une part active à la défense des retraités. Soutenu par le comité, il a participé activement à la création d'un bureau cantonal d'information sociale, à la présence de l'AVIVO dans divers centres sociaux régionaux et à la participation de cette association dans les réflexions qui concernent l'intégration des seniors. Notamment dans des domaines aussi divers que le permis de conduire pour conducteurs âgés, le transport des personnes à mobilité réduite et diverses tables rondes sur des sujets touchant au troisième et au quatrième âge.

Le nouveau président a présenté un programme qui tient en quatre points principaux:

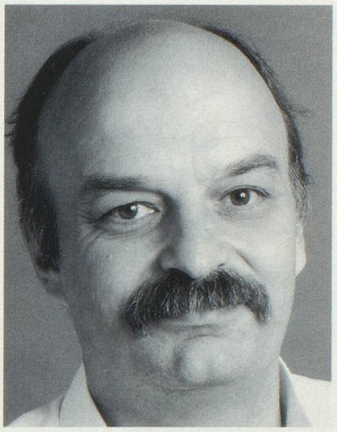

Marc Vuilleumier, nouveau président

1. L'AVIVO continuera à soutenir la politique de maintien à domicile développée dans le canton. Elle est d'avis que celle-ci doit être complétée par une politique permettant à chacun de rester intégré dans le tissu social.
2. L'AVIVO est avant tout l'association de ses membres et elle doit pouvoir compter sur leur engagement. Elle ne saurait tolérer qu'ils soient uniquement consommateurs d'activités livrées «clés en main».
3. L'AVIVO doit veiller, en ces temps de difficultés financières, à ce que chaque retraité soit considéré comme un citoyen à part entière. Parmi les dossiers pointus, il faut examiner les conditions financières, l'accès et le rationnement des soins et l'intégration des personnes à la retraite.
4. L'AVIVO veut mettre en valeur l'expérience et les connaissances amassées par les retraités. Ce patrimoine doit être mis à profit par et pour la société. Le pacte intergénérationnel préconisé par la Commission fédérale sur l'AVS prend tout son sens. Une collaboration sera établie avec le tout récent INAG (Institut national âge et génération). **G. N.**

Renseignements: AVIVO Vaud, tél. 021/320 53 93.

La maison du soleil

Ouverte en 1984, la Maison d'accueil de Praz-Soleil, à Château-d'Œx, a subi un certain nombre de rénovations qui en font un havre de paix accueillant et chaleureux.

Une résidence très accueillante

Cet établissement, géré par les Assemblées évangéliques de la Suisse romande, peut accueillir quarante personnes pour des séjours de durée variable. Il est notamment destiné aux personnes âgées indépendantes, aux personnes qui demandent des soins, à des convalescents et à des vacanciers. Un service hôtelier de qualité a été mis en place pour le confort des résidents.

Un encadrement paramédical est assuré de jour comme de nuit et une infirmière diplômée assure les soins. Chacun peut faire appel au médecin attitré et l'établissement bénéficie de l'appui de la Fédération vaudoise des caisses maladie. Enfin, un soutien moral et spirituel est également proposé.

Renseignements: Maison d'accueil de Praz-Soleil, 1837 Château-d'Œx. Tél. 026/923 72 72.